

Règlement Départemental des series 3x3 – Comité Départemental de Basketball de Haute-Savoie (CD74)

Version validée le 12.09.2025

Préambule

Le présent règlement fixe les modalités d'organisation et de participation aux compétitions départementales de basketball 3x3 organisées par le Comité Départemental de Haute-Savoie (CD74).

Il s'applique à l'ensemble des clubs, joueuses, joueurs, arbitres et officiels engagés dans ces compétitions.

I. Dispositions générales

1. Licences

- Tous les joueurs et joueuses doivent être licenciés FFBB pour participer aux compétitions.
- Une équipe est composée de **7 licenciés maximum pour la saison**, dont **4 maximum peuvent participer à un même stop**.
- Aucun transfert de joueur ou joueuse entre deux équipes au cours de la saison n'est autorisé.

2. Nature des compétitions

- Les Series constituent une **compétition de clubs**.
- Trois niveaux de compétitions sont organisés :
 - **Series Seniors (F et M)**
 - **Series Juniors (U15 et U18)**

- **Opens (U13, Access et autres événements ponctuels)**

3. Engagement des clubs

- Chaque club peut engager **3 équipes maximum par tournoi**.
 - Les inscriptions s'effectuent via le formulaire officiel communiqué par le CD74.
 - Les compositions d'équipes doivent obligatoirement être saisies sur **PlayFIBA avant le dimanche 18h** précédent le stop.
-

II. Organisation des stops

1. Calendrier et lieux

- Les stops Seniors ont lieu **une fois par mois**, organisés en soirée.
- Les clubs proposent les lieux et horaires, validés par le CD74.
- Les Series Juniors (U15, U18) se déroulent pendant les vacances scolaires, jours fériés ou weekends sans championnat.

2. Format sportif

- Chaque stop regroupe **8 équipes maximum**, réparties en **2 poules de 4**.
- Phases finales selon le nombre d'équipes présentes.
- Attribution de points de classement :
 - 1er : 100 pts
 - 2e : 80 pts
 - 3e : 70 pts
 - 4e : 60 pts
 - 5e : 50 pts

- 6e : 45 pts
- 7e : 40 pts
- 8e : 35 pts

3. Forfaits

- Tout forfait annoncé à moins de **48 heures du stop** entraîne une pénalité de **10 €** imputée au club.
-

III. Arbitrage et officiels

1. Arbitrage

- Présence obligatoire de **2 arbitres 3x3 par stop**, désignés par la CDO.
- Un arbitre par terrain, assisté d'un joueur.

2. Participation aux frais

- Une contribution de **10 € par équipe et par stop** sera facturée en fin de saison aux clubs.

3. Responsabilité locale

- Le club hôte doit assurer la présence d'un **réfèrent 3x3 ou de son délégué** pendant toute la durée du stop.
-

IV. Opens départementaux

1. Open U13

- Organisé le 7 février 2026, en lien avec le Challenge Benjamins.

2. Open Access

- Organisé les 16 et 17 mai 2026.
 - Le cahier des charges est disponible via le lien communiqué par le CD74.
-

V. Dispositions finales

- Toute situation non prévue au présent règlement relève de la compétence de la Commission Départementale 3x3.
- Le présent règlement entre en vigueur dès sa validation par le Bureau du CD74 et reste applicable pour la saison 2025/2026.